

Histoires grecques

Du même auteur

- Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, t. XIII/1 : *Bostra*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1982.
- Trois Études sur l'Arabie romaine et byzantine*, Bruxelles, Latomus, 1982.
- Bostra. Des origines à l'Islam*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1985.
- (avec Alain Tranoy), *La Méditerranée antique (IV^e siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 1990, 2^e éd. 1997.
- L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale de 31 av. J.-C. à 235 apr. J.-C.*, Paris, Seuil, coll. «L'Univers historique», 1991.
- Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, t. XXI : *Inscriptions de Jordanie, IV : Pétra et la Nabatène méridionale. De la mer Morte à la mer Rouge*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1993.
- L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil, coll. «Points Histoire», 1997.
- D'Alexandre à Zénobie. La Syrie antique, IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Fayard, 2001 [Prix Augustin-Thierry 2002]; 2^e éd. 2003.
- La Syrie antique*, Paris, Gallimard-Découvertes, 2002.
- L'Anatolie hellénistique. De l'Égée au Caucase (334-31 av. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, 2004.
- The Middle East under Rome*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of the Harvard University Press, 2005 (traduction partielle mise à jour de l'ouvrage *D'Alexandre à Zénobie*).

MAURICE SARTRE

Histoires grecques

ÉDITIONS DU SEUIL

CE LIVRE EST PUBLIÉ DANS LA COLLECTION
L'UNIVERS HISTORIQUE
dirigée par Laurence Devillairs

ISBN 2-02-037209-6

© ÉDITIONS DU SEUIL, FÉVRIER 2006

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

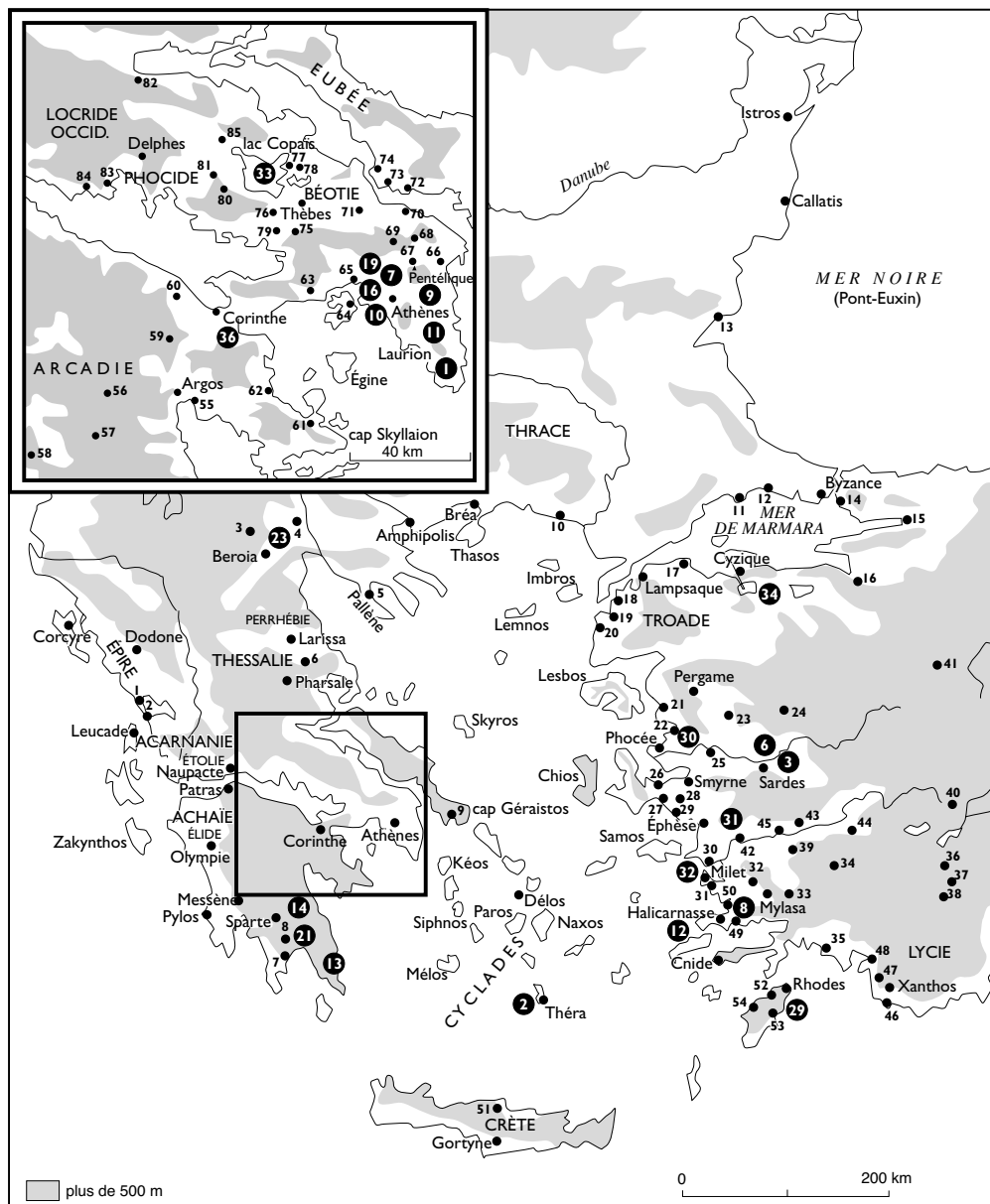
Extrait de la publication

Cartes

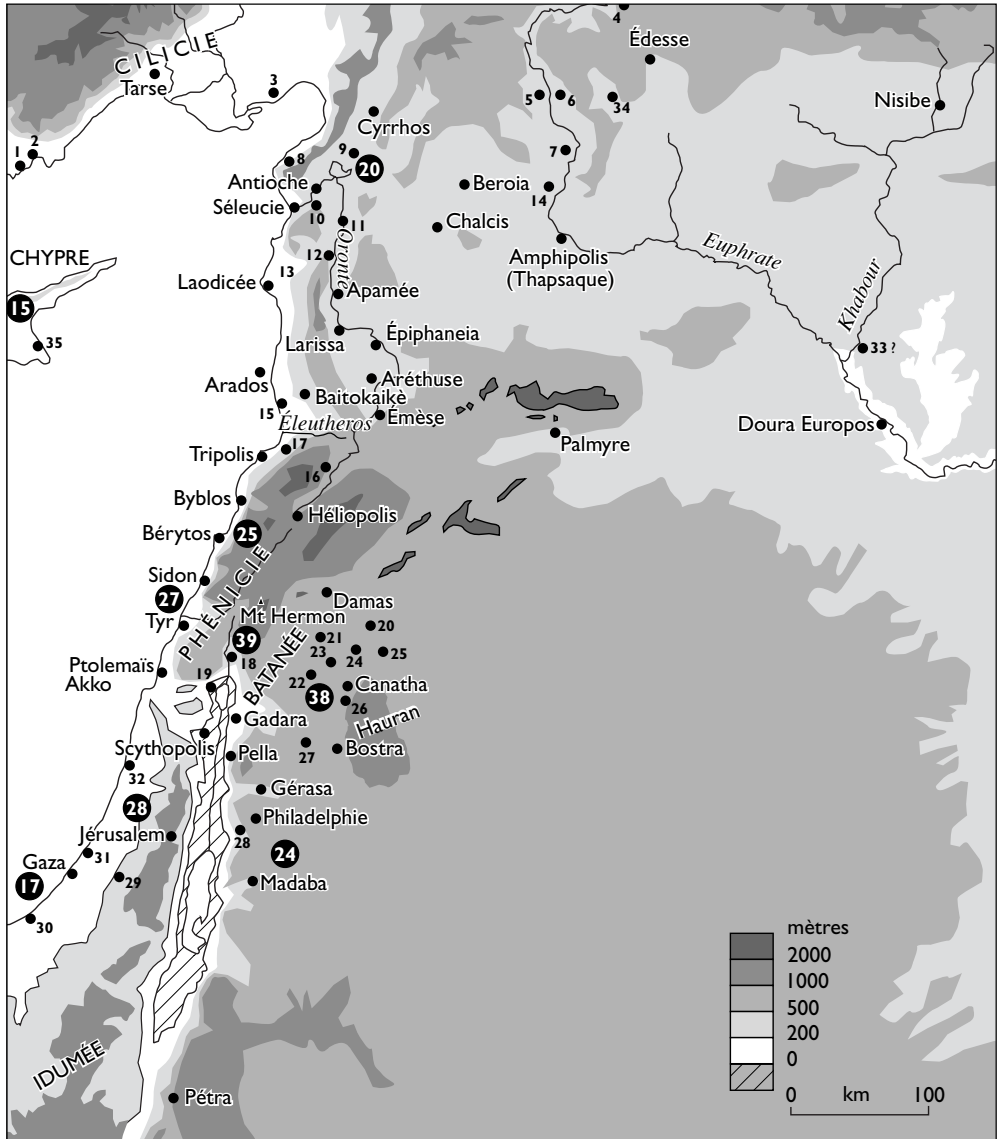
Tous les noms de lieu cités dans le texte figurent sur au moins l'une des trois cartes suivantes. On trouvera à la fin du cahier de cartes la liste des villes signalées par un numéro, puisque seules les villes les plus importantes figurent en clair pour des raisons de lisibilité.

Enfin, on a localisé chaque chapitre du livre au moyen d'un chiffre blanc inscrit dans un disque noir.

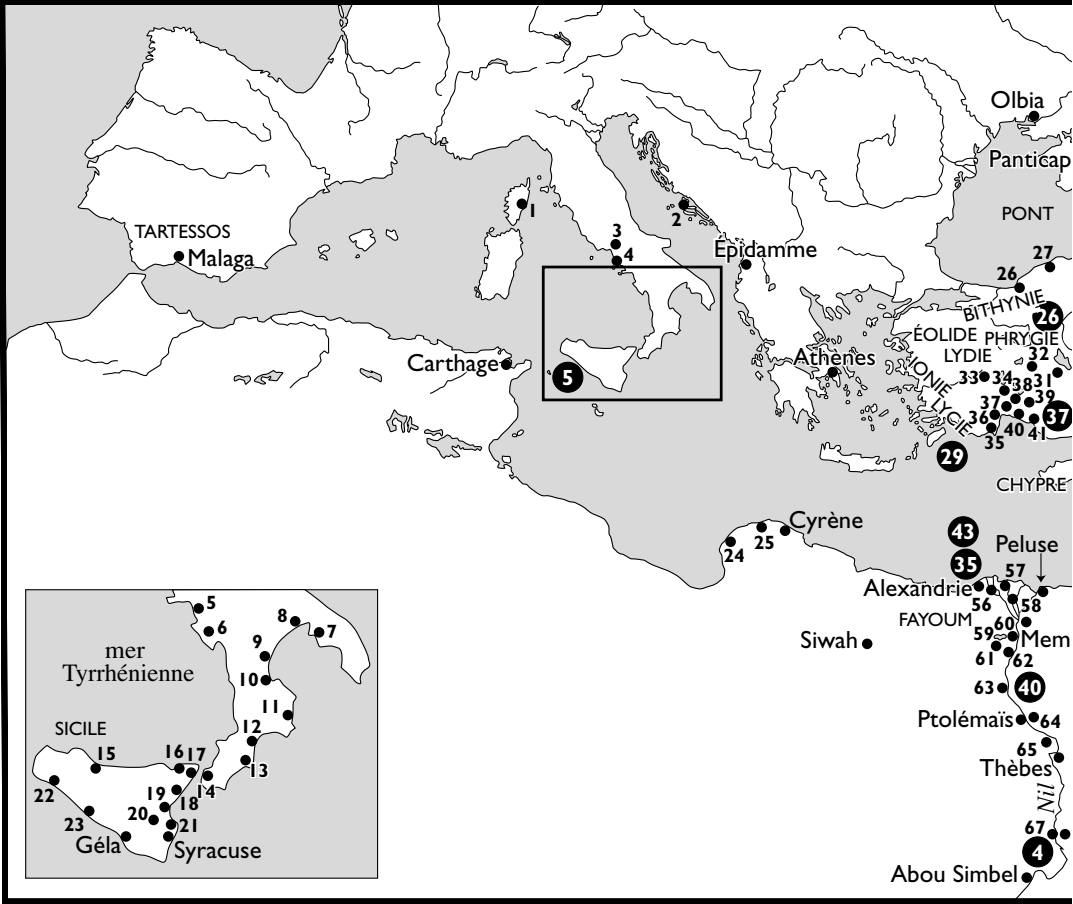
I. Le monde égéen

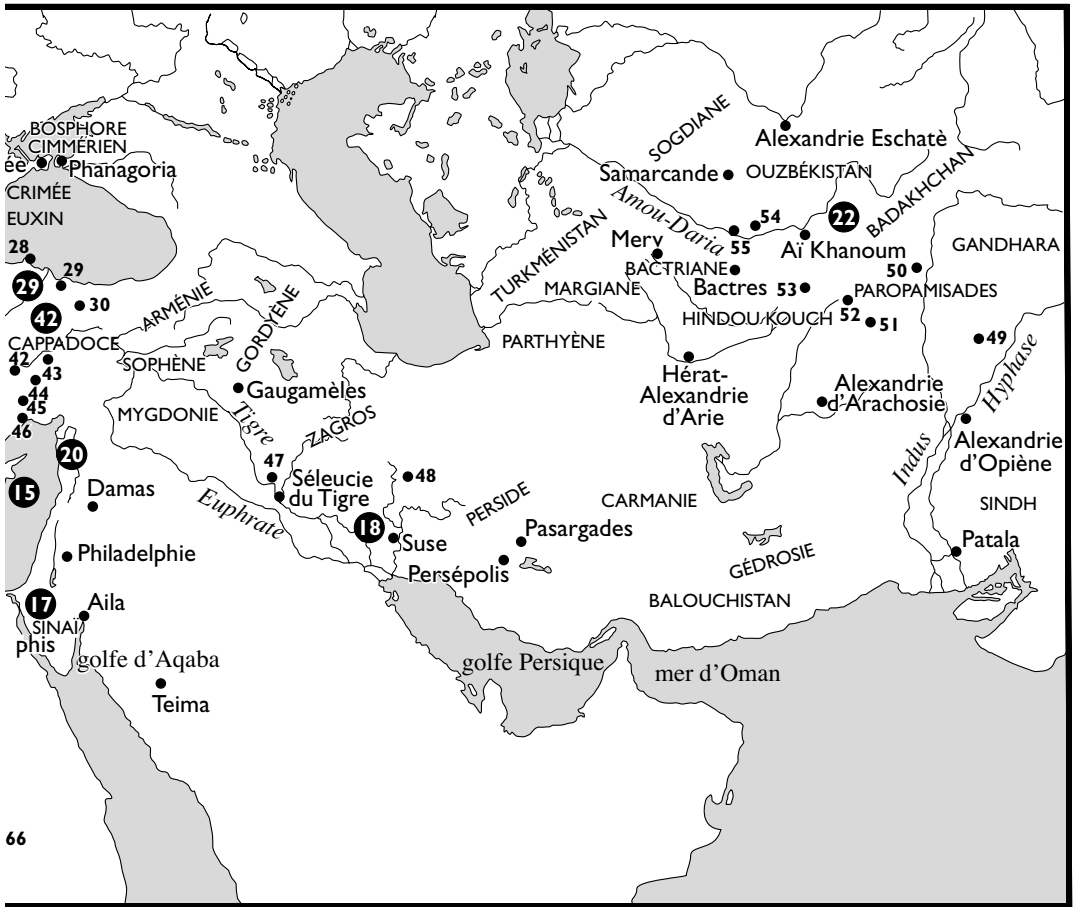


II. La Syrie gréco-romaine



III. Le monde grec





Noms qui apparaissent sous forme de numéros

Le chiffre romain indique le numéro de la carte sur laquelle figure le lieu, le chiffre arabe renvoie au numéro du lieu sur la carte.

- Abai, I, 85
Abonouteichos, III, 27
Abydos (Dardanelles), I, 18
Abydos (Égypte), III, 65
Actium, I, 2
Adada, III, 34
Adraha, II, 27
Agrigente, III, 23
Aigai, II, 3
Akraiphia (Béotie), I, 77
Alalia, III, 1
Alexandrie Bucephala, III, 49
Alexandrie du Caucase, III, 52
Amisos, III, 29
Amrit, II, 15
Amyclées, I, 8
Aornos, III, 50
Apamée de l'Euphrate, II, 6
Aphrodisias, I, 39
Aphytis, I, 5
Arsinoéia, II, 1
Arsinoïte (nome), III, 61
Ascalon, II, 31
Aspendos, III, 39
Astacos, I, 15
Atarnée, I, 21
Attaleia, III, 36
- Balboura, I, 36
Barca, III, 25
Batanée, II
Bathyra II, 21
Bérénikè Aqaba : *voir* Aila, III
- Caryanda, I, 50
Carystos, I, 9
Catane, III, 19
Caulonia, III, 12
Caunos, I, 35
Césarée de Panias, II, 18
Césarée-Arca du Liban, II, 17
- Césarée de Cappadoce, III, 43
Césarée Maritime, II, 32
Chalcédoine, I, 14
Chalcis d'Eubée, I, 74
Chaleion, I, 83
Charakipolis, I, 24
Chéronée, I, 81
Cholargos, I, 67
Cibyra, I, 36
Claros, I, 29
Clazomènes, I, 26
Colophon, I, 28
Constantinè, II, 20
Corcyre la Noire, III, 2
Crotone, III, 11
Cumes, III, 3
- Danaba, II, 22
Daphné (Syrie), II, 10
Darkoush, II, 11
Décélie, I, 68
Dhunaibé : *voir* Danaba, II, 22
Didymes, I, 31
Dionysias, II, 26
Dyrrhachion : *voir* Épidamme, III
- Édesse (Macédoine), I, 3
Élée, III, 6
Éléphantine, III, 66
Éleusis, I, 65
Éleutherna, I, 51
Épidaure, I, 62
Érétrie, I, 72
Euhespéridès (Benghazi), III, 24
Euromos, I, 35
Europos, II, 7
- Francavilla Marittima (Calabre), III, 9
- Gindaros, II, 9
Gytheion, I, 7

- Hadda, III, 51
 Héraclée du Pont, III, 26
 Héracléopolis d'Égypte, III, 62
 Hermoupolis Magna, III, 63
 Himère, III, 15
- Ialysos, I, 52
 Ilion, I, 19
 Ioulis : voir Kéos, I
 Iraq al-Émir, II, 28
 Ischia, III, 4
 Jebel Khalid, II, 14
 Jisr al-Shoghour, II, 12
- Kamiros, I, 54
 Karthaia : voir Kéos, I
 Kélainai, I, 40
 Kition : voir Chypre, III
 Konya, III, 31
 Korakésion, III, 41
 Korésia : voir Kéos, I
 Kotyaion, I, 41
 Kymè d'Éolide, I, 22
- Ladè : voir Milet, I
 Laodicée de Médie, III, 48
 Laodicée du Lycos, I, 44
 Lébadée, I, 80
 Lefkandi, I, 73
 Leipsydriion, I, 69
 Léontinoi, III, 20
 Leuctres, I, 79
 Lindos, I, 53
 Locres Épizéphyrienne, III, 13
- Magnésie du Méandre, I, 42
 Magnésie du Sipyle, I, 25
 Mantinée, I, 56
 Marathon, I, 66
 Marcopolis, II, 33
 Marisa, II, 29
 Maronée, I, 10
 Maximianopolis, II, 25
 Megara Hyblaia, III, 21
 Mégare, I, 63
 Messembria, I, 13
 Métafonte, III, 8
 Moéris (lac), III, 59
 Mylai, III, 16
- Nagidos, II, 2
 Naucratis, III, 56
 Naxos (Sicile), III, 18
 Naziance, III, 44
 Neapolis de l'Euphrate, II, 34
 Némée, I, 59
 Néocésarée du Pont, III, 30
 Nicopolis d'Épire, I, 1
 Nysa, I, 43
 Nysse, III, 42
- Oiantheia, I, 84
 Oinoanda, I, 38
 Opis, III, 47
 Oropos, I, 70
 Oxus = Amou-Daria, III
- Pactole : voir Sardes, I
 Panopolis, III, 64
 Parion, I, 17
 Patara, I, 46
 Pella, I, 4
 Pergé, III, 39
 Périnthe, I, 11
 Phasélis, III, 35
 Phères, I, 6
 Phigalie, I, 58
 Philadelphie (Fayoum), III, 60
 Philippopolis, II, 24
 Pinara, I, 47
 Pithécusses = Ischia, III, 4
 Platées, I, 75
 Poiessa : voir Kéos, I
 Posidonia-Paestum, III, 5
 Priène, I, 30
 Pruse, I, 16
 Ptoion, I, 78
 Ptolémaïs de Cyrénaïque : voir
 Barca, III
- Rabbatamana = Philadelphie
 (Amman), II et III
 Raphia, II, 30
 Ras Ibn Hani, II, 13
 Rhégion, III, 14
 Rhosos, II, 8
- Saïs, III, 57
 Salamine de Chypre, II, 35

- Salamine (Attique), I, 64
 Samosate, II, 4
 Séleucie de l'Eulaios = Suse, III
 Sélinonte, III, 22
 Sélymbria, I, 12
 Sicyone, I, 20
 Sidé, III, 40
 Sigée, I, 20
 Sinope, III, 28
 Soloi, III, 46
 Sour al-Léja, II, 23
 Sphactérie = Pylos, I
 Stratonicee de Carie, I, 33
 Surkh Kotal, III, 53
 Sybaris, III, 10
 Syène (Assouan), III, 66
 Syllion, III, 38

 Tabai, I, 34
 Takht i-Sangin, III, 54
 Tanagra, I, 71
 Tarente, III, 7
 Tégée, I, 57

 Telmessos, I, 48
 Téos, I, 27
 Termessos près Oinoanda, III, 37
 Termez, III, 55
 Théangéla, I, 49
 Thermopyles, I, 82
 Thespies, I, 76
 Thourioi = Sybaris, III, 10
 Thyatire, I, 23
 Tibériade, II, 19
 Tirynthe, I, 55
 Toriaion, III, 32
 Tralles, I, 45
 Trézène, I, 61
 Triparadisos, II, 16
 Tyane, III, 45
 Tymandos, III, 33

 Xoïs, III, 58

 Zanklè (Messine), III, 17
 Zeugma, II, 5

Préface

Ceci n'est ni une histoire du monde grec, ni celle de la civilisation grecque. Si les chapitres qui suivent paraissent couvrir plus de mille ans d'histoire, cela ne représente au total qu'un moment assez court dans une histoire qui débute bien plus tôt (elle est assurément grecque dès l'époque des royaumes mycéniens) et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs, est-ce une histoire ? Des histoires plutôt, comme si parvenu à l'âge où l'on devrait être enfin capable de réaliser quelque grande synthèse en combinant les apprentissages d'une vie entière, je reculai devant l'obstacle et préférais m'en tenir à des fragments, à des éclats dispersés dans le temps et dans l'espace. À dire vrai, qui aujourd'hui oserait écrire seul une histoire totale des Grecs, quand le moindre manuel nécessite la collaboration d'une demi-douzaine de spécialistes ? Mais ce n'est pas la crainte qui m'a retenu, et c'est l'envie d'autre chose qui m'a poussé dans les chemins de traverse où je voudrais conduire le lecteur. Lorsque Michel Winock m'a fait l'amitié de me demander ce livre, l'idée m'est immédiatement venue de partir de documents, parfois anecdotiques, et d'essayer d'en montrer la portée. En d'autres termes, il s'agissait de mettre sous les yeux du lecteur le travail et les méthodes de l'historien, de montrer comment un document peut se révéler riche d'enseignements si l'on sait l'interroger, le mettre en série, le rapprocher de ceux qui peuvent l'éclairer. Il y a sans aucun doute une volonté pédagogique – on ne se refait pas ! – pour les plus jeunes, mais ceux qui ont passé l'âge de fréquenter les bancs de nos universités y trouveront peut-être plaisir en retrouvant des documents bien connus et en en découvrant d'autres, trouvés récemment, parfois quasi inédits.

Mais l'amitié n'explique pas tout et il fallait bien que l'envie me tenaille de transmettre quelque idée qui m'était chère. Ayant passé le plus clair de mon temps de chercheur à explorer les marges syriennes du monde grec, j'avoue nourrir une fascination pour la périphérie du monde davantage que pour son centre. Est-ce parce que, à peine agrégé, je devais à la protection de Jean Pouilloux de partir fouiller avec Paul Bernard à Aï Khanoum (Afghanistan) ? Mais n'est-ce pas plutôt mon goût pour l'exotisme qui me fit porter d'instinct comme volontaire pour cette mission, comme j'acceptais sur-le-champ, à mon retour, de prendre en charge le corpus des inscriptions grecques et latines d'Arabie ? Quoi qu'il en soit, les nécessités de l'enseignement m'ont constamment ramené de la périphérie vers le centre, ce qui avait la vertu de me rappeler sans cesse l'unité d'une civilisation derrière la diversité de ses manifestations. Que le gymnase soit fait de marbre ou de briques crues, ce qui importe c'est le concours qui s'y déroule ! À travers les 43 chapitres – je devrais dire « séquences », comme dans un film – que l'on va lire, et que j'ai classés dans un ordre chronologique approximatif, j'ai voulu manifester la diversité des expériences grecques, montrer en quelque sorte ce qui en fait l'originalité profonde, à travers le temps et l'espace. Chemin faisant, cela peut bien constituer une sorte d'histoire grecque, mais les lacunes béantes que j'y ai laissées interdisent de la considérer comme telle. On voudra donc bien comprendre qu'il ne s'agit que d'épisodes choisis, de manière parfaitement subjective je le reconnais, mais qui me paraissent particulièrement significatifs. Et que j'avais plaisir à explorer, à expliquer, à décortiquer. Puisse le lecteur y prendre le même plaisir que moi.

Tours, le 28 février 2005

Thésée réunit les habitants de l'Attique ou Les origines de la cité

Après la mort d'Égée, [Thésée] conçut une grande et merveilleuse tâche; il réunit les habitants de l'Attique en une seule ville (astu), et il fit un seul peuple constituant une seule cité (polis), de ceux qui, jusque-là, étaient dispersés et que l'on pouvait difficilement faire agir en vue de l'intérêt commun; parfois même, des conflits opposaient les uns aux autres et ils se faisaient la guerre. Thésée se rendit dans chaque deme et chaque famille pour les convaincre: les simples particuliers et les pauvres répondirent vite à son appel. Quant aux puissants, il leur promit un régime politique sans roi, une démocratie où il ne serait que le chef militaire et le gardien des lois et où, pour le reste, il y aurait une égale répartition des droits entre tous. Il parvint à en convaincre certains, mais les autres, craignant la grande puissance déjà acquise et son caractère résolu, préférèrent obéir de bonne grâce que de subir la contrainte. Il supprima donc en chaque village les prytanées*, les bâtiments du conseil et les magistratures et édifia un prytanée et un bâtiment du conseil communs à tous, là où se dresse la ville actuelle: il nomma la cité Athènes, et institua un sacrifice commun, celui des Panathénées.*

Plutarque, *Vie de Thésée*, XXIV, 1-3¹.

Athènes, vers 1250 av. J.-C., peut-être même vers 1450, en tout cas avant la guerre de Troie, selon les auteurs anciens.

Les Grecs, parmi les mérites qu'ils s'attribuaient volontiers,

* Les astérisques renvoient au glossaire, p. 453.

1. Sauf mention contraire, les traductions sont de l'auteur.

faisaient figurer parmi les plus remarquables celui de vivre organisés en cités, c'est-à-dire en communautés réduites, de faible étendue territoriale et rigoureusement indépendantes les unes des autres. Et, par de nombreux récits pseudo-historiques du type de celui que l'on vient de lire, ils n'étaient pas loin de s'attribuer le mérite d'avoir inventé l'institution civique elle-même. Le succès de cette autoproclamation ne se dément pas puisque nous sommes le plus souvent prêts à considérer que ce qui caractérise le mieux les Grecs de l'Antiquité, en effet, c'est la vie en cité, et que peu de gens doutent qu'ils n'en soient les inventeurs. Si l'on peut admettre que le premier point reste vrai dans une large mesure (bien qu'il existe des communautés grecques organisées selon d'autres modèles), il en va autrement du second.

En effet, ce type d'organisation en petites communautés isolées, indépendantes les unes des autres au sein d'une même culture se retrouve ailleurs bien avant que les Grecs ne l'adoptent. Il suffit de mentionner les Sumériens au III^e millénaire ou, plus proches des Grecs dans le temps et dans l'espace, les Phéniciens sur la côte orientale de la Méditerranée. Chez les Phéniciens, la division en cités est acquise avant la fin du II^e millénaire, soit trois ou quatre siècles avant que les Grecs n'adoptent à leur tour cette formule.

Les Grecs n'auraient-ils fait que copier les Phéniciens ? La chose n'aurait rien d'étonnant puisque c'est vers l'époque où se fondent les premières cités grecques que les Grecs empruntent l'écriture à leurs voisins du Levant. Mais point n'est besoin d'aller chercher si loin des modèles pour la cité grecque. En effet, dans le monde égéen et balkanique du II^e millénaire, une longue tradition d'émiettement politique, de coexistence de petites communautés jalouses de leur autonomie, s'observe depuis longtemps. Sans négliger les royaumes crétois de l'époque des premiers palais, il suffit de mentionner que les royaumes mycéniens, au II^e millénaire, se partageaient déjà un espace peu étendu, sans qu'aucun ne parvienne à faire l'unité politique du monde grec. Car, faut-il le rappeler, les Mycéniens sont des Grecs.

Au moment où se mettent en place les premières cités de l'âge archaïque (*poleis*), le monde grec pratique donc depuis longtemps un éparpillement des communautés qui le situe aux antipodes idéologiques des grands Empires centralisés qui dominent la vallée du Nil ou celles du Tigre et de l'Euphrate. L'innovation, aux alentours des IX^e-VIII^e siècles, n'est donc pas tant dans ce fractionnement infini que dans la structuration, sous une forme nouvelle, de ces communautés. Et c'est là que le mythe développé par Plutarque prend tout son relief.

Plutarque, auteur grec originaire de Chéronée en Béotie, vit à l'époque impériale romaine, entre 50 et 125 apr. J.-C. environ. C'est un notable et, pour ce qui nous intéresse ici, c'est un homme d'une immense culture. Bien que les historiens fassent depuis longtemps grand usage de ses œuvres innombrables, Plutarque ne prétend pas être historien. Même dans les *Vies parallèles*, où il place en miroir les biographies d'un Grec et d'un Romain célèbres, il vise d'abord à l'édification morale. Cela n'empêche pas de reconnaître la qualité générale de son information historique, puisée souvent chez des auteurs plus anciens dont les œuvres ont disparu depuis.

Dans le cas présent, l'historien moderne adopte une attitude paradoxale : il utilise à des fins historiques la biographie d'un héros légendaire ! Car la tradition historiographique grecque a beau fixer la vie de Thésée avant la guerre de Troie, c'est-à-dire, selon les mêmes chronographes, autour de 1250, il n'en reste pas moins, comme Romulus qui constitue chez Plutarque son *alter ego* romain, un personnage de légende. Le récit de Plutarque n'illustre donc en rien la manière dont s'est constituée Athènes, mais nous éclaire sur la manière dont les Athéniens concevaient ce phénomène. Et ce n'est pas moins intéressant.

Thésée appartient à la plus illustre des familles d'Athènes, celle des rois primitifs. Descendant par son père, Égée, quatrième roi d'Athènes, du fondateur de la ville, Érechthée/Érichthonios – un roi issu du sperme d'Héphaïstos déposé sur le sol de l'Attique et né donc du sol même du pays –, il s'est couvert de gloire en délivrant sa cité de l'odieux tribut qu'elle devait livrer au Minotaure

de Crète à la suite d'une guerre malheureuse, sept jeunes gens et sept jeunes filles de noble famille. Oubliant de signaler de loin son retour en vainqueur – il avait été convenu avec son père qu'il arborerait une voile blanche en cas de victoire –, il provoqua involontairement la mort de son père qui, désespéré, se jeta dans la mer qui depuis porte son nom. Devenu roi à son tour, Thésée entreprend donc de réunir ce qui ne l'était pas.

Selon la légende athénienne – car il est certain que Plutarque reprend une légende athénienne canonique –, Thésée n'est donc pas le fondateur d'Athènes au sens où Romulus fut celui de Rome, mais l'auteur d'une réunion de communautés, d'un synoïkisme*, donnant naissance à une nouvelle entité politique : la cité d'Athènes. Selon la légende, l'Attique serait alors répartie entre une nuée de petites communautés indépendantes les unes des autres, chacune disposant de ses propres institutions, de magistrats et d'un conseil délibératif. Plutarque ne les nomme pas cités, mais *dèmes*, conscient sans doute qu'il existe entre eux tous des liens particuliers ; il note qu'il était difficile de les faire agir ensemble, laissant penser qu'ils possédaient néanmoins quelques intérêts en commun. Thésée entreprend une grande tournée de tous les *dèmes* et de toutes les familles, ce qu'il ne faut pas comprendre comme les familles mononucléaires au sens moderne, mais de toutes les lignées, nobles ou non. Les petites gens se rallient aussitôt à sa proposition, notamment les pauvres, qui voient sans doute là le moyen d'échapper à l'emprise économique et politique des quelques familles riches qui dominent leur village. Les grands (le grec dit *dynatoi*, « puissants ») sont plus partagés, mais tous cèdent en définitive, par conviction ou par crainte. Le plus surprenant reste la nature des promesses de Thésée à leur égard : abolir la royauté, établir la démocratie. On comprend sans peine la première proposition, car il aurait été difficile de faire admettre aux chefs locaux de se soumettre à un roi unique gouvernant tout le pays ; mais la seconde affirmation surprend car elle paraît totalement anachronique à une si haute époque. Or Plutarque connaît bien son histoire d'Athènes et il sait que la démocratie n'a été établie que beaucoup plus tard, par étapes, au temps de Solon (vers 596-594), de Clisthène (510-507) et de Périclès

(vers 460-430). Derrière ce mot se cache sans doute une manière de désigner une certaine égalité des droits. Mais non pas l'égalité pour tous : Thésée ne la propose pas à tous les habitants de la nouvelle cité, mais seulement aux « puissants », à ceux qui disposent en quelque sorte de droits politiques. En renonçant à la royauté, il leur ouvre la possibilité de s'exprimer politiquement. En leur donnant une égalité de droits, il leur permet de constituer un groupe reconnu destiné à gouverner la cité. Car, dans un passage situé un peu plus loin, Plutarque rappelle que si Thésée a fait des Athéniens un seul peuple, il n'a pas voulu « voir une foule désordonnée affluer et plonger la démocratie dans le trouble et la confusion » (XXV, 2) ; en conséquence, il distingua les nobles (eupatrides) des paysans et des artisans, et chargea les premiers « de connaître les choses divines, de fournir les magistrats, d'enseigner les lois et d'interpréter les lois saintes et sacrées ». Le rôle dirigeant qu'il conserve aux grandes familles de l'Attique paraissait donc la condition *sine qua non* pour obtenir leur adhésion à son projet.

Le récit de Plutarque rend compte à sa manière de la situation qui prévaut à la veille de la crise que connut Athènes au temps de Solon, au début du VI^e siècle : une aristocratie terrienne détient tous les pouvoirs, religieux, politique, judiciaire et économique. Mais il est surtout intéressant en ce qu'il imagine la création de la cité comme une mesure volontaire, réalisée en peu de temps. Thésée jouerait dans la fondation de la cité le même rôle que Clisthène dans l'instauration de la démocratie à la fin du VI^e siècle. Mieux, Plutarque n'imagine guère la fondation de la *polis* autrement que celle des créations nouvelles auxquelles les rois hellénistiques puis les empereurs romains ont procédé à partir du IV^e siècle av. J.-C., la promotion à un statut supérieur de communautés parfois dispersées. On aura l'occasion d'y revenir.

Mais le parallèle avec l'instauration de la démocratie et la mention de ce régime spécifique dans son récit ne sont pas innocents. Thésée, héros athénien, n'a pris une réelle importance qu'assez tard. En réalité, ce n'est sans doute à l'origine qu'un héros local de la région de Marathon, dans le Nord-Est de l'Attique. Il ne figure pas parmi les dix héros dont les noms ont été donnés aux

nouvelles tribus créées par Clisthène (**chap. 7**). Ce n'est qu'après les guerres médiques * qu'il arrive au premier plan et prend un caractère « national », je veux dire pan-attique. Vers 475, Cimon, l'homme politique en vue après l'élimination de Thémistocle, le héros des guerres médiques, et tout-puissant jusqu'à la fin des années 460, « découvre » les os de Thésée dans l'île de Skyros en mer Égée et les ramène solennellement à Athènes. Ce choix avait une résonance politique non neutre. Face à ceux qui se réclamaient de l'héritage de Clisthène pour pousser plus avant les réformes en faveur du peuple, la célébration de Thésée, héros incontestable, devait rappeler les termes du contrat initial sur lequel était fondée la cité, le pouvoir aux Eupatrides, les autres se contentant d'une « certaine égalité : les nobles se prévalaient de leur gloire, les paysans de leur utilité et les artisans de leur nombre » (Plutarque, *Vie de Thésée*, XXV, 2, trad. A.-M. Ozanam, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001). La promotion de Thésée au rang de héros national marquait un coup d'arrêt dans le processus d'appropriation du pouvoir par les classes modestes et affichait un programme nettement conservateur.

Si l'on voit bien désormais l'utilité politique de la légende dans l'Athènes classique, cela n'éclaire guère sur les conditions et les processus réels qui ont conduit les habitants de l'Attique à se réunir au sein d'une communauté politique unique progressivement dans le courant des IX^e-VIII^e siècles av. J.-C. Chaque cité doit avoir son histoire propre, mais, pour Athènes comme pour Sparte, il faut admettre un développement spécifique, car il s'agit de cités géantes par rapport à la norme habituelle du monde grec balkanique et insulaire. Que l'on songe que plus des trois quarts des cités possèdent un territoire inférieur à 100 km² : des îles peu étendues comme Kéos sont partagées entre quatre cités (Poïessa, Ioulis, Korésia, Karthaia). La Béotie, à peu près grande comme l'Attique, en abrite onze à la fin de l'époque classique, mais déjà des cités plus petites avaient été absorbées par de plus grandes dans le courant du V^e siècle. Avec ses 4 000 km², la Laconie spartiate fait figure de véritable monstre, mais même l'Attique, avec 2 500 km², couvre une superficie sans commune

37. Manger des racines à Aspendos ou Crises frumentaires et spéculation en Asie Mineure au I ^{er} siècle	383
38. «Nous, les Grecs de Danaba» ou Banditisme et pacification en Syrie au temps des Hérodiens.	393
39. L'enfant au chaudron ou Dieux indigènes, dieux grecs au Proche-Orient	399
40. Paysans en fuite (163 apr. J.-C.) ou Agriculture et vie rurale en Égypte gréco-romaine	409
41. Uriner devant Aphrodite ou Juifs et Grecs six siècles plus tard	417
42. Du bon usage des lettres helléniques ou Comment être chrétien et cultivé	427
43. La mort d'Hyptie ou Rester païen dans un monde chrétien	437
<i>Postface</i>	449
<i>Glossaire</i>	453

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2006. N° 37209 (00000)
IMPRIMÉ EN FRANCE